

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 434

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 181121

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir des associations qui interviennent auprès du public en grande difficulté. Attribution de subventions - Convention - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 434

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 181121

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir des associations qui interviennent auprès du public en grande difficulté. Attribution de subventions - Convention - Approbation.

□ Rappel et Références :

La Ville de Saint-Étienne soutient les actions que mènent diverses associations dans le but de lutter contre l'exclusion, l'isolement et les discriminations en favorisant l'insertion sociale.

□ Motivation et Opportunité :

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable pour la population stéphanoise ainsi que pour les plus vulnérables, la Ville de Saint-Étienne participe au financement de ces associations.

□ Contenu :

Sont concernées les associations suivantes :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Nom	Objet de la demande	Subvention 2018 proposée
PIMM'S	Espace Public Numérique	9 500 €
TOTAL		9 500 €

AUTRES SUBVENTIONS

Nom	Objet de la demande	Subvention 2018 proposée
LA CIMADE GROUPE LOCAL	Projet festival migrant scène	1 000 €
TOTAL		1 000 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

La Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

◦ Coût total investissement TTC : 9 500€

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 1 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	9 500 €					
Fonctionnement	1 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution de subventions aux associations concernées ci-dessus pour un montant total de 10 500 €

- approuver la convention financière à intervenir avec l'association PIMM'S,

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention financière dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée

Résultat du vote : 55 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)

Imputation budgétaire

BP 2018 Chapitre 204
Article 20421 Opération
2001
BP 2018 Chapitre 65
Article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué**

Frédéric DURAND